

SUIVI DES DISPOSITIFS 2025

INTITULÉ DU PROJET : RETIS - DISPOSITIF DE CASEMANAGEMENT

Institution porteuse : La Pommeraie ASBL

Composition D'ÉQUIPE

Base CDI : 1,3 ETP (un contrat 6/10^{ème}, un contrat 7/10^{ème}).
Actuellement 1,1 ETP (6/10^{ème} + 5/10^{ème})
Mission : chargé de concertation
Profil : éducatrice / psychologue / neuropsychologue
Formations complémentaires : thérapie familiale et systémique

LE PROJET en quelques mots

RETIS s'adresse aux jeunes de 0 à 23 ans, en souffrance psychique, souvent à la croisée des secteurs de la Santé Mentale, et/ou de l'Aide à la Jeunesse et/ou de l'AVIQ, pour lesquels le parcours de vie / de soin, présente un risque de rupture. Le dispositif propose une intervention sous forme de soutien à la concertation.

La concertation rassemble les acteurs, professionnels (passés, présents ou potentiels), les familiaux, et le jeune ou son représentant. Dans un premier temps, il s'agit de créer les conditions d'un dialogue permettant à l'intelligence collective d'identifier les besoins du jeune, à court, moyen et long terme. Ce processus implique de se détacher de l'enjeu de l'urgence et de se donner le temps de la réflexion, de l'échange et de l'établissement de relations de confiance entre les partenaires.

Dans le temps suivant, la concertation soutient la co-construction d'une proposition de soins, d'un projet organisé et concerté, solide et durable, composé de prises en charge multiples et complémentaires, où les besoins identifiés du jeune trouvent des réponses réparties, si nécessaire, sur plusieurs acteurs.

LE PROJET en quelques chiffres

Demandes reçues et analysées en 2024 : 17 (à titre informatif, en 2023, ce chiffre représente 12 dossiers, à minima (en fonction des dossiers informatisés que nous avons))
Demandes réorientées en 2024 : 11 (en 2023, ce chiffre est à minima de 5)
Demandes ayant abouti au processus de concertation en 2024 : 6 (en 2023, 7 dossiers ont été ouverts).
Dossiers clôturés après le retrait du dispositif (plus nécessaire) en 2024 : 2 (2023 : 6)
Nombre de concertations/dossier/an (2023-2024) : très variable, de 2 à 7
Nombre total de concertations en 2024 : 47 (2023 : 44)

LES CONSTATS de terrain et LES PERSPECTIVES

Le processus a fait ses preuves dans de nombreuses situations et encourage les services qui ont été nos partenaires dans ces situations à revenir vers nous. A contrario, certaines demandes émanent de services qui, soit sont pris dans l'enjeu de l'urgence (qui équivaut souvent à trouver une place de soin pour un jeune en grande souffrance), soit ne connaissent pas le mécanisme et les bénéfices du type de concertations que nous proposons.

D'autres peuvent être déçus car nous ne pouvons pas nous substituer aux acteurs qui portent la demande et n'entreprenons pas de démarches autres que celles liées à la concertation. Il s'agit dès lors de continuer à promouvoir l'outil pour que les professionnels, tant de services partenaires que de 1^{ère} ligne, nous connaissent mieux et puissent nous interpeller dans les situations préoccupantes, avant qu'elles ne soient sous l'emprise de l'urgence, ou de crises/ d'échecs successifs qui entravent le processus de concertation.